



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GRUSON

L'an deux mil vingt et un, le vendredi dix-neuf du mois de mars à seize heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni exceptionnellement au sein de la nouvelle salle polyvalente (Nouveau bâtiment), sous la présidence de Monsieur Olivier TURPIN, Président du CCAS de Gruson, suite à la convocation qui lui a été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du CCAS et de la Mairie provisoire conformément à la Loi.

Nombre d'Administrateurs en exercice : 9

Date de la convocation : 12/03/2021

Présents : Olivier TURPIN, Président – Hélène HEROGUER, Philippe SIMOENS, Valère CARETTE, Marie-Annick NOUAUX, Guy MAGNIER, Marie-France DEVENDEVILLE, Aimé DUQUENNE – Administrateurs.

Excusés : Alain DUFRENE qui donne pouvoir à Philippe SIMOENS

Secrétaire de séance : Philippe SIMOENS

DELIBERATION N°2021/6 : INFORMATION SUR LES DÉCISIONS D'AIDES ATTRIBUÉES PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Conformément à la délibération n°2020-1 du 24 juillet 2020 par laquelle le Conseil d'Administration a donné délégation à Monsieur le Président pour examiner les demandes et octroyer en cas d'urgence des bons d'alimentation, de combustible ou de secours en argent dans le respect des crédits budgétaires autorisés,

Conformément aux dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles, Monsieur le Président rend compte, au Conseil d'Administration, des aides octroyées,

Ainsi, Monsieur le Président informe les membres du Conseil d'Administration qu'il a octroyé les aides suivantes, en 2020 :

Le 12/10/2020 secours en virement 750.00€ au profit de C.R.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social, après avoir entendu l'exposé ci-dessus et après en avoir débattu, prend acte des informations mentionnées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les ans, mois et jour susdits.
Pour copie conforme,

Le Président du CCAS
Olivier TURPIN

